

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du 26 SEPTEMBRE 2023

Délibération CA 2023 / 09 / 26 – 2

Point 4 de l'Ordre du Jour :
RAPPORT D'ACTIVITÉ et de GESTION de la FILIALE UL PROPULS'

Documents transmis aux Administrateurs

ANNEXES 2.1 et 2.2

Selon ses statuts, UL Propuls est en charge de deux grands axes : « le développement et la commercialisation des produits et/ou services relatifs de l'Université de Lorraine » et « l'évènementiel scientifique » pour l'Université et ses composantes ainsi que pour des clients extérieurs.

Ces deux grands axes sont matérialisés par la structuration de la société en deux pôles, le « pôle études » et le « pôle events ».

Pour son premier exercice et en application des dispositions de l'article R711-15 du code de l'éducation, le représentant de la filiale présente au conseil d'administration de l'Université de Lorraine un rapport sur l'activité et la gestion de UL Propuls'.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine **approuvent** le rapport d'activité et de gestion de la filiale UL PROPULS'.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice Hors Présidente	30
Nombre de votants	24
Présents	19
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	19
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	5

Fait le 27 septembre 2023



Hélène BOULANGER
Présidente

Publicité et modalités de recours :

- affichée le 28 SEP. 2023
- mise en ligne sur l'intranet le 27/09/2023
- transmission au Recteur Chancelier des Universités le 28 SEP. 2023

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités.

Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération : dans un délai de 2 mois suivant son affichage, ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.